

Bourdelloie H. (2014), « Postures et méthodes de recherche en questions », in Bourdelloie H. et Douyère D. (dir.), *Les méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*, Paris, Mare & Martin, coll. MediaCritic, p. 17-43.

Présentation

Postures et méthodes de recherche en questions

Hélène Bourdelloie Maître de conférences
Labsic Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

Le présent ouvrage réunit une majeure partie des interventions présentées dans le cadre du séminaire de recherche sur les méthodes de recherche sur l'information et la communication (Mic), qui s'est tenu de novembre 2011 à novembre 2012 et que nous avons co-animé avec David Douyère. Dans le titre du séminaire, il a été retenu d'adopter le terme « méthode », entendu comme un « ensemble de démarches et de procédés intellectuels raisonnés assurant la saisie en termes scientifiques d'un objet » (Bélisle *et al.*, 1999 : 207), bien que les interventions concernent également la méthodologie laquelle, correspondant littéralement à l'« étude des méthodes scientifiques, techniques » désigne, dans la littérature sociologique, « un corpus de concepts définissant le type d'intelligibilité qui commandent la méthode » (*ibid.*) et, dans une perspective épistémologique, les moyens que nous utilisons pour comprendre le monde.

L'objectif de ce séminaire était multiple. Il est d'abord né d'une frustration bien réelle concernant les déficits de

présentation des méthodes dans les espaces académiques, qu'il s'agisse de séminaires ou de publications.

Étudiante, nous nous souvenons d'une remarque de Gérard Mauger qui, lors d'un de ses enseignements sur les méthodologies d'enquête à l'EHESS en 1999, s'étonnait que si peu de chercheurs livrent leur matériau méthodologique de recherche, comme si cette absence avait finalement vocation à dissimuler un certain nombre d'aspérités dans la recherche ou tout élément susceptible de laisser entrevoir quelque dissonance entre le dispositif méthodologique et le résultat produit ou encore parce que ce matériau, pris comme tel (à la manière du journal de terrain), n'avait pas de valeur scientifique. Au-delà, on doit bien reconnaître que de par leurs contraintes de formatage, qu'elles soient techniques, éditoriales, financières, etc., les publications accordent peu de place à la présentation des méthodes utilisées et à l'exercice de la pratique scientifique – excepté lorsque des publications ou manifestations scientifiques y sont pleinement dédiées –, les laissant dès lors dans l'obscurité des travaux, parfois de littérature grise, ou formalisées dans des manuels de recherche. Une autre raison réside dans la diversité des méthodes de recherche en sciences de l'information et de la communication (Sic) qui, selon nous, appelait un espace de réflexion et d'échange spécifique qui rende compte des pratiques des chercheurs, et ce quels qu'en soient le champ ou le cadre théorique de référence. Enfin, la méthode constituant elle-même un enjeu théorique, le séminaire a aussi pour vocation d'interroger l'épistémologie de l'information et de la communication au principe de ces enjeux. Prenant acte du fait que les méthodes s'inscrivent dans des communautés de recherche ou des courants de pensée, qu'elles ont leur propre langage et leurs conventions, le séminaire ne vise donc pas à juger du type de méthode ou d'approche ni à caractériser la scientificité, sinon à exposer les manières de faire scientifiques du chercheur, à échanger sur sa position vis-à-vis de son objet de recherche, sur son rapport à sa pratique scientifique, sur la façon de penser son terrain, sa posture ou son statut. Autrement dit, d'objectiver sa

recherche. Croiser différentes postures méthodologiques et scientifiques peu importe son champ d'inscription pour peu que la recherche concerne des objets informationnels ou communicationnels (sémiologie, linguistique, économie des médias, *cultural studies*, sciences du web, sociologie des usages, etc.) et dévoiler la science telle qu'elle se fait, telle qu'elle se construit et telle qu'elle se pratique : ainsi, peut-on résumer l'ambition du séminaire Mic.

Le présent ouvrage n'est pas, à proprement parler, un manuel de méthodologie¹ mais un ouvrage collectif à portée réflexive et épistémologique qui accueille des contributions questionnant les méthodes, les objets, les terrains, etc., et ce dans une perspective spécifique à chaque auteur. Il a été choisi de l'organiser en trois parties rendant compte des grandes thématiques abordées jusqu'à présent dans le cadre du séminaire Mic. Intitulée « postures et approches », la première fait état de différentes postures de recherche au sein des Sic, ce à travers une approche critique s'agissant de l'entretien avec Fabien Granjon et de la contribution de Maxime Cervulle et de Nelly Quemener, et d'une approche plutôt épistémologique pour ce qui concerne le texte de Roger Bautier. La seconde partie du volume, « questionner le terrain », interroge, *via* la contribution de David Douyère et de Joëlle Le Marec, la façon

¹ S'agissant de manuels sur les méthodes en sciences de l'information et de la communication, on pourra se reporter, parmi d'autres, à Derèze (Gérard), *Méthodes empiriques de recherche en communication*, Bruxelles, De Boeck, 2009 ; Bonneville (Luc), Grosjean (Sylvie), Lagacé (Martine), *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Montréal, Gaëtan Morin, 2007 ; Laramée (Alan), Vallée (Bernard), *La recherche en communication – éléments de méthode*, Sainte-Foy, Pu9, 1991 ou, sur des domaines précis, 2006 à Barast (Christine), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, ou encore Bouzon (Arlette), Meyer (Vincent) dir., *La communication organisationnelle en question : méthodes et méthodologies*, Paris, L'Harmattan.

dont le terrain est plus ou moins restitué dans la publication scientifique tandis que Nicolas Bencherki montre, pour sa part, comment le terrain permet de revisiter des cadres théoriques tout en les enrichissant. Ce qui se montre ici, c'est qu'il est en réalité illusoire de séparer totalement théories savantes et savoirs ordinaires². Enfin la troisième partie, « méthodes et univers numériques », examine la façon dont le dispositif numérique et ses usages ont été pensés en Sic et ont donné lieu à une série de travaux se fondant sur des méthodologies extrêmement variées, du fait certes des potentialités innovantes de ces dispositifs mais aussi de leur complexité de par leur configuration sociotechnique. La première contribution, de Pierre Barboza, s'intéresse aux relations entre l'efficacité propre aux supports informatiques et les pratiques numériques. Le fait qu'il mette l'accent sur la première notion laisse supposer son inscription dans la théorie du support³. En effet selon lui, ce dernier domine l'utilisateur, comme en témoigne sa propre définition, précisant que « [le support] effectue toujours un travail qui contribue aux traitements de l'information, quels que soient ces traitements – accès à un site, cliquage d'hyperlien, couper/coller, sélection, etc. – opérations

² À ce sujet, voir notamment Pedler (Emmanuel), Cheyronnaud (Jacques) dir. *Théories ordinaires*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013.

³ La théorie du support est désignée par Serge Bouchardon (2009) « comme un ensemble d'hypothèses, plus ou moins complémentaires, qui accordent à la dimension technique des dispositifs de représentation une place majeure dans les phénomènes d'écriture ou de production d'information comme de lecture et d'interprétation. Cette théorie insiste ainsi sur le fait qu'il n'existe pas de connaissance dans l'absolu, qui ne soit pas une inscription sur un support matériel. La connaissance n'est pas une entité immatérielle: son élaboration, appropriation et transmission passent nécessairement par son inscription sur un support ».

de transformation de l'information qui exigent toujours une dépense d'énergie cognitive» (chapitre 6). Ce faisant, P. Barboza montre là les continuités qui existent entre les pratiques des différents supports – du papier au numérique –, à tout le moins sur un plan cognitif puisque des travaux en sociologie des usages ont bien démontré combien la culture numérique rompait avec la culture informatique, empreinte d'une forte dimension technicienne (Jouët, 2011). P. Barboza reconnaît, en effet, l'existence d'«une rupture significative dans l'informatisation de la société» (Proulx, 2005) et de changements dans la circulation des savoirs qui « ne sont pas sans conséquence sur la diversification et la spécification des pratiques numériques » (Barboza, chapitre 6). Sur ce point, l'auteur semble au demeurant abonder dans le sens d'une raison computationnelle (Bachimont, 2000), c'est-à-dire d'une transformation des modes de raisonnement par le numérique, les transformations relatives aux écrits numériques affectant en profondeur les capacités cognitives tout comme l'ensemble de la société et engendrant de nouvelles organisations sémiotiques, écrit-il.

Les contributions qui suivent mettent quant à elles l'accent sur les interactions entre dispositifs et usages. Elles ne s'intéressent pas à la machine en tant que telle mais à ses interfaces (dans ses dimensions graphiques, spatiales, hypertextuelles...) et ses traces d'activités en déployant une ethnographie des pratiques communicationnelles, pour ce qui concerne l'analyse de Fanny Georges sur l'identité numérique dans le chapitre 7. De son côté, dans le chapitre 8, Julie Denouël pense à la fois le dispositif, à tout le moins une partie de celui-ci, et ses usages *via* une approche socio-discursive qui lui permet d'analyser l'expression de soi, saisie par des données énonciatives visibles et des entretiens semi-directifs avec les usagers. Enfin, la contribution d'Alexandre Coutant et de Jean-Claude Domenget montre l'importance de penser à la fois le dispositif et ses usages pour comprendre les interrelations entre les deux, bien que la contribution ait fait le choix d'attirer l'attention

davantage sur le social que sur les caractéristiques proprement techniques et cognitives du dispositif.

DE L'ÉPISTÉMOLOGIE DES SHS ET DES SIC

On l'a dit, un des objectifs du séminaire, tout en se voulant modeste, est de comprendre comment la science se construit quand elle investit les questions d'information et de communication, encore qu'il ne nous appartienne pas de fixer les contours et l'extension de la notion de science, non neutre car chargée d'enjeux historiques, économiques, juridiques, culturels, sociaux, etc. Non descriptive, la notion pose problème, plus encore pour les sciences humaines et sociales (SHS), reléguées au rang de « sciences molles » par les sciences de la nature car elles souffrent de querelles méthodologiques aussi bien que d'incertitudes sur les théories, les méthodes scientifiques et les capacités interprétatives (Berthelot, 1996). En ce sens, les SHS se distingueraient des sciences nomologiques qui, ayant une portée totalisante et pour vocation de formuler des lois (*nomos*) universelles, sont représentées par des relations constantes entre les phénomènes observés. Comme le rappelle toutefois Jean-Claude Passeron, « il y a sans doute, si l'on tient à parler par images, des méthodologies que l'on peut dire "molles" et d'autres plus "dures", en fonction de l'augmentation des contraintes formelles du raisonnement. Mais cela ne définit pas la "dureté" ou la "mollesse" des connaissances qu'elles produisent » (1991: 11). Elles n'ont donc pas à souffrir de complexes et à culpabiliser dans la mesure où, rappelle le sociologue, « aucune forme de travail scientifique ne détient le monopole de l'esprit scientifique, puisque ce serait admettre [...] une "essence" de la science par laquelle seraient départagés les prétendants empiriques à ce label » (*ibid.*: 9). Quoi qu'il en soit, nous n'appartenons pas au camp des positivistes et devons bien là reconnaître que la conception de la science qui est nôtre aujourd'hui est fort éloignée de celle que nous nous faisons, plus scientifique, en début de parcours universitaire ; là où nous

percevions le concept de science comme « pur » et affranchi de toute considération normative ou idéologique. Nous faisons en effet nôtre ici le point de vue, qu'arbore au reste F. Granjon, selon lequel la normativité est constitutive de la pratique scientifique et l'objectivité une construction sociale dans la mesure où tout fait (social) est toujours travaillé d'un point de vue humain. En réalité, si cette inflexion de point de vue est le résultat d'une trajectoire académique parsemée d'enjeux, elle doit tout autant à la richesse des interventions du séminaire Mic – dont certaines sont ici restituées –, lesquelles ont contribué à changer notre regard et nous ont dotée de nouvelles « lunettes » pour décoder les contours de la science et comprendre les nombreux enjeux (académiques, institutionnels, économiques, de pouvoir, etc.) qui la sous-tendent et la débordent largement⁴; confortant l'idée selon laquelle les SHS n'ont pas à mettre en doute leur scientificité. Pour autant, dans le paysage des SHS, les Sic font figure de discipline complexée et dominée; en témoignent les perspectives qui visent à asseoir leur légitimité, « symptomatique[s] de la persistance [en leur sein] d'une forme de complexe de jeunesse » (Monnoyer-Smith, 2008). Elles n'en renferment pas moins, pour certains, une spécificité propre (Olivesi, 2007) du fait qu'elles reposent – malgré l'utilisation de méthodes relevant plus généralement des sciences humaines et sociales – sur des objets bien définis (*ibid.*), leur conférant une autorité dans certains domaines: « les Sic peuvent jouer [un rôle] au sein des SHS. En investissant des objets peu coutumiers, irréductibles à une discipline, tels que les cultures, les genres, les sociabilités, les manières d'être, mais aussi les formes de subjectivité qui s'y rattachent, c'est-à-dire des

⁴ Sur le sujet, on se reportera assurément aux travaux en sociologie des sciences, à l'exemple de ceux de Bruno Latour et Steve Woolgar, *Laboratory Life: The Construction of Scientific Facts* (1979), qui montrent comment l'activité scientifique s'accompagne de nombreux enjeux autres que scientifiques.

objets qui recourent des structures et des expériences de communication, les Sic se positionnent comme une interdiscipline capable de traiter de problématiques que les autres disciplines propres SHS délaissent ou ne traitent que partiellement» (Olivesi, 2006 : 194, cité par Monnoyer-Smith, 2008). On doit en effet leur reconnaître d'avoir accueilli des objets de recherche autrefois délaissés par les autres disciplines. Il n'en reste pas moins que la position qui vise à légitimer la discipline «se double (...), chez certains auteurs, de la revendication d'une pertinence méthodologique interdisciplinaire» (Monnoyer-Smith, 2008), celle «de pouvoir appliquer des méthodologies inter-sciences à des problématiques transversales, permettant d'appréhender l'information et la communication non de façon globale (...), mais dans ses manifestations marquantes...» (Miège, 2004 : 228, cité par Monnoyer-Smith, 2008). Serait-ce à conclure que les Sic sont une science? Certains auteurs s'accordent en effet à leur reconnaître une épistémologie spécifique, celle de la complexité, en raison de leur capacité «à articuler, plus que d'autres sciences sociales, des processus et des techniques, des pratiques et des dispositifs» (Monnoyer-Smith, 2008). D'autres, au contraire, postulent que les Sic ne sauraient reposer sur un socle épistémologique particulier au fondement de l'élaboration d'une science ; ayant pour effet de leur assigner le statut de discipline. Militante et épistémique, cette position est par exemple soutenue par F. Granjon selon lequel les Sic «semblent se soumettre à des ordres épistémologiques de natures pour le moins variées» (2014) du fait de leur position hétéronome (*ibid.*), résultat de leur difficulté à se démarquer des axiomes et des héritages disciplinaires dont elles sont originellement issues (Boure, 2002a, Granjon, 2014). Ainsi F. Granjon rejoint-il là la position de Robert Bouré selon laquelle «si la discipline contribue à l'émergence d'une science, elle ne suffit pas à la constituer» (1992 : 20, *ibid.*).

Sans statuer ici sur ce point – l’ouvrage n’étant pas spécifiquement dédié à une épistémologie des Sic⁵ – il appert qu’au-delà de l’intérêt de légitimer la discipline, les débats qui traversent la communauté des chercheurs en Sic et animent souvent les congrès de la société française des sciences de l’information et de la communication (SFSIC) ont, *in fine*, surtout un intérêt heuristique: celui de nourrir la connaissance sur le rapport entre science, méthodes et discipline.

CRITIQUE ET SIC

Pour d’aucuns, la critique en SHS est non seulement utile mais aussi nécessaire. Plus encore, des chercheurs soutiennent la position selon laquelle il n’y aurait pas de véritable recherche en SHS sans impliquer une dimension critique (Haag, Lemieux, 2012), quelle que soit la forme qu’elle prenne et sans nécessairement s’inscrire dans une tradition dite critique. En tout état de cause, si un certain nombre de travaux fondateurs en Sic émane de ladite tradition, que l’on pense aux travaux d’Armand Mattelart, de Bernard Miège⁶..., celle-ci, bien que semblant se perpétuer, ne s’en essouffle pas moins selon F. Granjon. Le chercheur considère même que dans l’ensemble, la critique ne semble plus vraiment la

⁵ Pour les travaux sur une épistémologie des Sic, se reporter par exemple à: Miège (Bernard), *L’information-communication, objet de connaissance*, Liège, De Boeck, 2004 ; Olivesi (Stéphane) dir., *Les sciences de l’information et de la communication*, Grenoble, PuG, 2006.

⁶ Voir par exemple: Mattelart (Armand), Stourdzé (Yves), *Technologie culture & communication*, remis à l’époque au ministre de la Recherche et de l’Industrie, 1982 ; Miège (Bernard), Huet, (Armel), Ion (Jacques), Lefèbvre (Alain) et Péron (René), *Capitalisme et industries culturelles*, 1978.

préoccupation des Sic si bien que ce « temps où, dans la littérature du domaine, la communication pouvait être couplée assez directement aux problématiques de la lutte des classes ou de l'idéologie semble être une période bel et bien révolue » (Granjon, chapitre 1). Elles auraient pourtant tout intérêt, assure-t-il, à se saisir de la critique qui recèle une visée totalisante, à laquelle aspirent d'ailleurs les Sic. Plus que la nécessité de la totalisation, l'interdisciplinarité, soutient F. Granjon, est également une des caractéristiques de la critique, bien que l'interdisciplinarité propre à la critique ne soit pas « de même nature que celle qui est postulée par la critique » (*ibid.*) et que le principe interdisciplinaire ne soit « une prérogative exclusive des Sic » (*ibid.*). Il reste que, pour le chercheur, si la critique « n'occupe pas une place particulièrement importante au sein des Sic », elle « semble néanmoins reconquérir certains espaces académiques » (*ibid.*). Ainsi un ensemble de travaux a-t-il dernièrement mis l'accent sur des notions intrinsèquement critiques comme celle de genre ou de race, que les Sic ont peiné à faire leurs. Tel est au reste l'objet de la contribution de M. Cervulle et N. Quemener qui s'attache à pointer les rapports de domination liés au genre et à la race, rapports sociaux que contribuent à construire les médias et qu'il s'agit de dénaturiser. Considérés comme des sujets sensibles, le genre et la race, soulignent les auteurs, ont pendant longtemps occupé une place marginale dans les Sic, encore que le genre commence à s'imposer comme une perspective d'étude dans le domaine conviennent les auteurs, s'appuyant là sur les dossiers parus dans *Questions de communication* publiés par Marie-Joseph Bertini et Marlène Coulomb-Gully (2009), qui traitent d'un « *Gender Turn* » dans les Sic en France. Ainsi les études de genre en France commencent-elles à acquérir une reconnaissance scientifique et à s'institutionnaliser au sein des Sic, observent les auteurs du chapitre « Genre, race et médias : divergences et convergences méthodologiques dans les sciences de l'information et de la

communication» (Cervulle, Quemener, chapitre 2). Quant à la notion de « race », « entendue au sens de construit social et opérateur de différenciation asymétrique » (*ibid.*), elle ne connaît pour sa part pas le même sort : elle « n'est quasiment jamais perçue comme une dimension transversale des situations et contextes de communication dans les sociétés postcoloniales » (*ibid.*) et semble appréhendée, en Sic, à travers certains domaines spécifiques. La relative absence de ce thème doit sans doute, concèdent-ils, « aux nombreuses difficultés méthodologiques, épistémologiques ou politiques que pose l'usage du terme "race" » et « au caractère "sensible" de cette question » (*ibid.*). On peut donc compter sur les nouveaux venus dans le champ des Sic qui, parfois issus de différents horizons disciplinaires, importent des notions qui non seulement contribuent à enrichir indéfiniment les Sic mais aussi à regarder autrement la réalité sociale et les constructions qui la sous-tendent.

QUESTIONNER LES MÉTHODES

Les méthodes pour saisir les objets ne se définissent généralement pas par leur caractère unitaire mais pluriel, lequel traduit la nécessité de dépasser les décloisonnements disciplinaires et de se donner les moyens d'appréhender un phénomène dans sa totalité ou, à tout le moins, de tendre à cet objectif.

De l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est constamment questionnée dans ce volume : elle l'est de fait puisque les chercheurs s'inscrivent, pour une majorité, en Sic mais elle l'est aussi pour des raisons plus complexes, tenant à l'évolution des techniques qui, en bouleversant les catégories d'analyse, brouille de plus en plus les frontières entre champs disciplinaires, voire en crée de

nouveaux, à l'exemple de la science des réseaux qui montre comment de nouveaux objets d'étude sont à l'origine de disciplines émergentes. C'est donc la pluralité des approches théoriques tout comme celle des méthodes et des terrains qui est interrogée, reflétant au demeurant «la diversité des types d'investigation susceptibles d'être menées en Sic» (Olivesi, 2007 : 8). Ainsi, la majorité des textes de cet ouvrage est-elle une invite à outrepasser les compartimentages entre disciplines, distinguant logique scientifique et enjeu disciplinaire ou académique qui ne vont pas de pair. Car si la majorité des auteurs de cet ouvrage relève, sur un plan institutionnel, de la 71^e section, tous n'en sont pas moins issus d'horizons disciplinaires distincts, ayant du reste parfois effectué leur thèse de doctorat dans une autre discipline que les Sic. Ils ont néanmoins en commun de travailler sur des objets informationnels et communicationnels et montrent là qu'on ne peut se limiter aux seuls travaux des Sic qui ne sauraient, à elles seules, jouir de la prérogative d'étudier de tels objets. Il n'en reste pas moins que la diversité des approches adoptées conforte assurément l'interdisciplinarité au fondement des Sic, plurielles dans leurs approches et méthodes, autant qu'elle témoigne de la multiplicité des objets d'analyse du fait des évolutions techniques, confrontant les Sic à un champ d'étude de plus en plus complexe (Vieira, Pinède, 2000 : 59) ; complexité qui, au demeurant, constituerait une force pour les Sic lesquelles, en mobilisant plusieurs approches, pourraient avoir une portée totalisante et tendre à la généralisation, propre des sciences sociales (Désveaux, Fornel, 2012a)? Toujours est-il que l'ensemble des contributions transcende les frontières disciplinaires tant il montre que les objets étudiés peuvent être saisis selon un prisme différent. Ce faisant, M. Cervulle et N. Quemener observent que lorsque l'on travaille sur les questions de genre et de race, ces notions ont non seulement tardé à être interrogées par les Sic – notamment la notion de race quasiment absente de ce champ – mais encore qu'elles peuvent difficilement être appréhendées en dehors d'une

problématique intersectionnelle, c'est-à-dire d'une problématique qui articule à la fois les questions de genre, de race et de classe sociale au principe des rapports de pouvoir entre les individus, excluant toutefois de « donner le primat à l'une de ces dimensions » (chapitre 2). Or développer une approche intersectionnelle, c'est puiser dans des travaux d'anthropologues, de sociologues, de politistes, d'historiens, etc. pour mieux saisir les phénomènes dans leur totalité. Ainsi l'approche en termes d'intersectionnalité a-t-elle pour vertu « de permettre d'interroger la réduction du genre, de la race et de la classe à des catégories discrètes qui tendent parfois, dans les études quantitatives, à apparaître comme homogènes là où elles se constituent pourtant mutuellement », considèrent M. Cervulle et N. Quemener (*ibid.*).

Pour sa part, dans sa contribution sur les « sciences de la nature, sciences sociales et sciences de la communication », R. Bautier montre que pour qui veut comprendre la typologie du web, et plus généralement celle des réseaux, il faut sortir des SHS, ne serait-ce que parce que comme il l'écrit, à la suite de Lise Vieira et Nathalie Pinède (2000 : 59), « la dynamique du réseau Internet recèle de troublantes similarités avec les théories du chaos issues de la physique et des mathématiques ». Du reste, comme le rapportent L. Vieira et N. Pinède (*ibid.*), certaines théories des SI se sont inspirées des travaux des mathématiciens : « l'utilisation de la *complexité* comme fondement d'un nouveau paradigme pour les SI trouve son origine chez un certain nombre de précurseurs, parmi lesquels Wiener, Von Neumann et Shannon qui, les premiers, ont appliqué le quantitatif à la théorie des systèmes » (*ibid.* : 60). En réalité, soutient R. Bautier, le web a surtout retenu l'attention des sciences de la nature et des sciences formelles telles que les mathématiques, qui ont produit de nombreux travaux sur la question. Or le dialogue avec les sciences de la nature est difficile – sans doute du fait qu'elles

sont sous-tendues par une épistémologie différente⁷ – cependant qu’elles s’affublent des mêmes critiques puisque, comme l’écrit R. Bautier, «l’examen des relations entre la physique et les sciences humaines et sociales montre qu’il existe une forte ressemblance entre les jugements formés de part et d’autre à propos des recherches sur les réseaux (Borgatti *et al.*, 2009, cité par Bautier, chapitre 3) : les physiciens ont tendance à considérer les travaux issus des SHS comme purement descriptifs et les spécialistes des SHS semblent avoir la même appréciation à l’égard des travaux réalisés par des physiciens» (Bautier, chapitre 3). Pour autant, concède R. Bautier (*ibid.*), il n’en existe pas moins des « points communs entre la physique statistique et la sociologie : il s’agit dans les deux cas de s’intéresser au passage d’états microscopiques à des états macroscopiques et à des comportements élémentaires qui sont indéterminés même si des différences apparaissent aussi : les humains peuvent avoir des conduites intentionnelles, la sociologie se réfère à un plus grand nombre de variables explicatives et la physique traite de groupes plus vastes » (*ibid.*). Et d’observer en conséquence que «la participation des physiciens au développement de la connaissance sociologique peut être considérée comme précieuse » (Raynaud, 2011, cité par Bautier, *ibid.*).

L’interdisciplinarité est également interrogée par P. Barboza qui, dans sa contribution sur le rôle de la machine dans les pratiques numériques, fait part de la nécessité de se fonder sur diverses approches pour comprendre ce phénomène qui se situe bien au croisement des Sic, de l’informatique, de la sémiotique, de l’histoire, de l’anthropologie... Formul中ant l’hypothèse de «l’émergence d’une écriture avec la machine» (Barboza, chapitre 6), le chercheur est en effet amené à prendre appui sur

⁷ Il s’agit de mon point de vue, à la suite des travaux de Jean-Claude Passeron (1991).

des travaux d'anthropologue comme Jack Goody ou de grammatologue comme Anne-Marie Christin pour « mettre en avant les relations d'influence réciproque entre culture et technique » (*ibid.*). Dans un autre domaine, celui de l'identité numérique, F. Georges et J. Denouël dévoilent, dans les chapitres 7 et 8, l'importance de s'appuyer sur des travaux issus de différents champs de recherche, montrant là les limites des distinctions disciplinaires. Ainsi F. Georges observe-t-elle que l'approche sémiotique n'existe pas de manière autonome sur un plan institutionnel, sinon à travers certaines sections comme celle des sciences de l'information et de la communication (71^e) ou des sciences du langage (7^e)... Dans ce contexte, il est évident que lorsque l'on s'intéresse à la question des significations et, à travers elle, à des notions comme celle de « signe », d'« interprétation » ou de « trace » etc., il faut emprunter à différents lexiques disciplinaires en vue de parvenir à l'analyse la plus exhaustive possible. F. Georges indique par exemple que la sémio-pragmatique, approche qui s'est élaborée au sein des SHS en France, ne relève pas d'une discipline autonome car elle s'est construite dans différents cadres disciplinaires. De son côté, J. Denouël, linguiste, s'intéresse à l'identité numérique sous le prisme d'une approche interactionnelle et socio-discursive. Il est manifeste que l'auteure dépasse ici le cadre strict des sciences du langage pour analyser l'expression de soi et les modalités de reconnaissance en ligne, en convoquant certes des travaux en SHS, mais aussi en sociologie (E. Goffman), psychologie (S. Tisseron) ou philosophie, notamment lorsqu'il s'agit de travailler sur des thématiques comme la reconnaissance (A. Honneth) ou de comprendre les fondements de l'individualisme contemporain (C. Taylor). Après cette lecture, force est donc de constater que dans une perspective scientifique et de production de connaissance, les SHS ont tout intérêt à dialoguer, voire à être unifiées, plutôt

que disjointes⁸.

De la volonté de généraliser

Au cours de ces dernières années, les enquêtes empiriques micrologiques se sont multipliées. Mais à force d'analyser des phénomènes singuliers, de travailler sur des communautés réduites ou des objets spécifiques, on peut se demander si la visée nomothétique propre à toute science (Désveaux, Fornel, 2012b) n'aurait pas disparu. Si cette visée est certes scandée d'obstacles en tout genre et comporte certains dangers inhérents – au demeurant pointés autrefois du doigt par Émile Durkheim (Fabiani, 2007) –, on conviendra, à la suite de Jean-Louis Fabiani, que la taille de l'objet construit ne fait pas nécessairement obstacle à une ambition de généralisation :

«On aurait tort de réduire la question de la généralisation dans les sciences historiques à celle de la taille de leurs objets, même si elle leur est inévitablement liée : leur dimension ne préjuge en rien de la possibilité de les utiliser comme supports de raisonnement à caractère général, comme c'est le cas dans les travaux historiques ou ethnologiques qui tirent parti de l'exploitation intensive d'un territoire d'enquête de petite taille pour dépasser la logique monographique qui leur est régulièrement associée » (*ibid.* : 20).

Si la question de l'articulation entre phénomènes microsociaux et macrosociaux n'est pas vraiment posée comme telle par les auteurs de l'ouvrage, elle ne l'en parcourt

⁸ Sur le sujet, voir notamment : Lahire (Bernard), *Monde pluriel – Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012 ou Désveaux (Emmanuel), Fornel (Michel de) dir., *Faire des sciences sociales – Généraliser*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Science Sociales, 2012a.

pas moins. Comment est-il possible, s'interroger par exemple A. Coutant et J.-C. Domenget dans leur contribution sur les dispositifs sociotechniques d'information et de communication, à la suite des travaux de Josiane Jouët (2011) ou de Serge Proulx (2001) sur la sociologie des usages, de passer du niveau microsociologique au niveau macrosociologique, de les articuler et de penser dès lors les grands enjeux de société tout comme les mutations sociales ? Comment généraliser à partir d'études microsociales ? Car, écrivent A. Coutant et J.-C. Domenget, « la simple connaissance, même fine, de "l'économie interne des usages" » (Jauréguiberry, 2008) laisse entier le questionnement global des mutations de la société qu'illustrent ces usages » (Coutant, Domenget, chapitre 9). Elle risque aussi de tomber dans le piège de l'empirisme attendu que, souligne J. Jouët, si on ne situe pas l'usage dans les « mondes sociaux » individuels, on est « susceptible de conduire à une forme d'empirisme » (2011 : 80). Les usages s'inscrivent dans une matrice sociétale qui leur donne sens. C'est pourquoi la sociologue considère que les « pratiques de l'utilisateur demandent à être interprétées dans leur dimension sociétale globale » (*ibid.* : 81). La montée en généralité est néanmoins possible dès lors que l'on pratique une certaine interdisciplinarité et que l'on observe certaines récurrences quant aux constats des phénomènes observés. Ainsi, dans son analyse sur les discours sur soi et les modalités de reconnaissance en ligne à travers une approche interactionnelle et socio-discursive des identités numériques, J. Denouël a recueilli des corpus qui lui permettent de montrer « que les formes d'expression de soi en ligne observées sont construites dans un rapport tout à la fois *conversationnel* et *intersubjectif* qui vise, à un niveau très local, la reconnaissance des différentes positions projetées dans le discours mais aussi, à un niveau plus global, la reconnaissance de *singularités subjectives*, c'est-à-dire "la reconnaissance des qualités particulières par lesquelles les individus se caractérisent dans leur identité plurielle" » (Granjon, Denouël, 2010 : 47). Encore que se livrant à une

enquête micrologique, c'est à partir de son terrain – aussi bien que de son cadre théorique où prévaut une interdisciplinarité –, que l'auteure peut monter en généralité et articuler le singulier avec une question plus générale et universelle comme celle de la reconnaissance.

À la lumière de ces contributions, il ressort donc que la question de l'interdisciplinarité n'est pas propre aux Sic : elle se pose à l'ensemble des sciences sociales ; nombre de travaux attestant du fait que la compréhension d'un fait social outrepassa la discipline de référence du chercheur qui, pour œuvrer à un travail comparatiste et généraliste (Désveaux, Fornel, 2012a), est amené à se saisir de différentes sciences et d'une diversité de méthodes.

Analyser des objets fugaces : les dispositifs numériques et leurs usages

La question des méthodes se pose aussi, avec plus d'acuité, lorsqu'on analyse des « objets fugaces » comme les dispositifs numériques. Comment analyser en effet leurs usages susceptibles de nous échapper étant donné qu'ils se meuvent à l'aune des transformations techniques ? Comme le montrent A. Coutant et J.-C. Domenget, la recherche sur les dispositifs numériques est confrontée à d'importantes contraintes dès lors qu'il s'agit d'étudier des « phénomènes (...) encore en cours de stabilisation » (chapitre 9), bien qu'il soit délicat de parler de « stabilisation » tant les dispositifs et leurs usages évoluent indéfiniment. Mais ce que signifient là les auteurs, c'est la difficulté scientifique qu'il y a à travailler sur des objets de recherche mouvants tels que les dispositifs numériques dans la mesure où leurs relations avec le social rencontrent sans cesse de nouvelles impulsions – la plus récente étant liée au web 2.0 – et où ils sont autant empreints d'enjeux sociaux, économiques et politiques qu'accompagnés de discours idéologiques et technicistes du fait de leurs inhérents effets de nouveauté,

contraignant le chercheur à des opérations incessantes de démystification. Se pose également la question des approches théoriques et des lexiques spécifiques sous-tendus par les différentes sciences sociales auxquels est amené à se frotter le chercheur. À cet égard, dans leur article, consacré à l'élaboration d'un cadre épistémologique pour analyser les DISTIC.

A. Coutant et J.-C. Domenget montrent que dans la première étape consacrée à la problématisation, le chercheur est probablement acculé à une « certaine mobilité théorique » (chapitre 9). Il devra en effet rechercher de nouveaux concepts dans la mesure où « plaquer sur une nouvelle configuration sociotechnique un cadre d'analyse préexistant pour d'autres médias ou un modèle théorique trop général peut [...] conduire à survaloriser la permanence aux dépens du changement » (*ibid.*). Plus, le chercheur sera conduit à combiner des méthodologies plurielles, confortant là un diagnostic que nous avons déjà dressé s'agissant de la complexité d'analyser aujourd'hui les usages des technologies numériques et de mettre au point des outils méthodologiques adéquats du fait de la convergence des dispositifs, de leur nomadisme et, *ipso facto*, de la mobilité des pratiques et de leur entrelacement, tout comme des changements du statut de l'utilisateur qui, *via* les dispositifs participatifs, endosse aussi le rôle de créateur de contenus (Bourdaloie, 2012). Dans ce contexte d'enchevêtrement entre les pratiques numériques et les pratiques traditionnelles, l'interprétation des usages par le chercheur est assurément devenue une tâche plus que délicate, particulièrement lorsqu'il se livre à des analyses extrêmement minutieuses qui, pour répondre à un objectif de généralisation, demanderaient à être interprétées dans leur dimension sociétale globale. Toujours est-il que l'analyse des usages de ces dispositifs est devenue de plus en plus une entreprise hérissée de difficultés. La remarque d'A. Coutant et de J.-C. Domenget abonde dans ce sens :

« la plupart de nos enquêtés quantifiaient difficilement le temps passé sur les réseaux sociaux numériques. La possibilité de conserver une présence connectée (Licoppe, 2009) en tâche de fond sur la plupart des terminaux, l'illégitimité relative de l'activité comme le caractère routinier de la consultation de son profil rendent effectivement cette quantification délicate. Des méthodes comme le suivi de *log* [qui contiennent l'historique de la navigation] sur une plateforme, les cahiers de pratiques où les enquêtés consignent toutes leurs activités sur les DISTIC analysés ou l'observation en ligne lorsque les profils des enquêtés nous sont visibles permettent de dépasser plus ou moins précisément ces limites, tenant de l'indicible pour les enquêtés » (Blanchet, Gotman, 2001).

Pour atteindre une forme d'exhaustivité, l'idéal qui prévaut consiste à associer une pluralité de méthodes : « différentes formes d'observations, suivies de pratiques sur le long terme, par exemple en associant un compte créé pour l'occasion aux comptes des enquêtés, suivis de *logs*, carnets de pratiques, entretiens individuels, de groupes ou d'explicitations, exercices autoréflexifs individuels ou collectifs, jeux de rôle, récits de vie, méthodes des portraits, collages et photomontages, évaluations de scripts » (Coutant, Domenget, chapitre 9). La nécessité du recours à un éventail de méthodes est également soulignée par F. Georges laquelle, pour étudier l'identité numérique, présente une méthodologie d'analyse construite progressivement, à partir d'une première approche sémiotique peircienne des avatars dans les environnements virtuels en 2002 (...), appliquée aux jeux massivement multi-joueurs (...) puis d'une approche sémio-pragmatique comparée, à la communication numérique (...) » (Georges, chapitre 7). Son approche, qui se fonde principalement sur l'approche sémio-pragmatique de la communication de Jean-Pierre Meunier et Daniel Peraya (2004) et sur l'approche des « écrits d'écran » (Souchier *et al.*, 2003), associe donc à la fois « une ethnographie

des pratiques communicationnelles et une analyse des interfaces et des traces d'activités, pour comprendre le double jeu des pratiques d'appropriation (traces d'énonciation multiple des utilisateurs) et de standardisation (enjeux de l'énonciation éditoriale) » (Georges, chapitre 7). Au demeurant, comme le remarque J. Denouël en introduction du chapitre 8, « les identités numériques rassemblent une pluralité de pratiques sociotechniques et de cadres d'expérience qui en font, *in fine*, un objet de recherche pluriel et complexe supposant, de la part des chercheurs en SHS, qu'ils développent des méthodologies et des problématiques variées pour précisément essayer de saisir les différents points de vue à l'œuvre (ceux des usagers, des concepteurs de services, des industriels, des services publics, des personnels d'éducation, des instances de normalisation, etc.) et d'en comprendre les ressorts » (Denouël chapitre 8). Mobiliser plusieurs méthodes lorsque l'on analyse des objets complexes, à la manière des objets numériques, c'est donc se donner les moyens de généraliser mais aussi de parer à certaines limites inhérentes à chacune des méthodes, que l'on pense par exemple au décalage entre le dire et le faire qui ressort de l'enquête par entretien, aux effets de légitimité conduisant parfois les enquêtés à surestimer leurs pratiques, à la « situation de communication asymétrique » (Mauger, 1995: 25) qu'elle implique ou encore au contexte artificiel qui se présente en cas d'observation située. Car si observer les pratiques en situation peut apparaître comme un privilège, cette situation n'en demeure pas moins inconfortable pour le chercheur, dont la position accuse le « paradoxe de l'observateur » que décrit Labov⁹. À l'heure où se multiplient les pratiques numériques et

⁹ « To obtain the data most important for linguistic theory, we have to observe how people speak when they are not being observed » (Labov W., 1973: 113),
« Some principles of linguistic methodology », *Language in Society*, n° 1, pp. 97-120.

l'inscription des traces, l'observation des pratiques *in situ* ou la technique des entretiens *de visu* ont tout intérêt à être couplées avec l'observation en ligne, à considérer que l'on prenne cette méthode pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un moyen d'observer « la dimension pragmatique des usages numériques », sans les « resituer [toutefois] dans le contexte plus large des pratiques sociales des individus » (Jouët, Le Caroff, 2013 : 159).

LE RÔLE DUN TERRAIN DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Plusieurs contributions de l'ouvrage questionnent, d'une part, la façon dont l'expérience empirique est à l'origine de production de connaissances et, d'autre part, la nécessité du terrain pour produire une recherche révélant que rien n'est acquis à l'avance.

Un va-et-vient entre terrain, données et concepts

Comment travailler sur des concepts « impurs » comme ceux de « genre » ou de « race » car entachés de politique (Fassin, 2008 : 388) ? Tout comme l'objectivité est marquée du sceau de la partialité, il ne saurait exister de concept « pur », affranchi du contexte de son émergence ou de son importation (*ibid.*) Les outils avec lesquels travaillent les sciences sociales n'échappent jamais à leur nature sociale. L'avantage des concepts ouvertement politisés, du point de vue même de la scientificité, c'est donc qu'ils ne permettent pas de s'aveugler sur cette vérité » (*ibid.*). Les concepts sont certes travaillés par leur contexte d'émergence mais aussi par les enquêtes de terrain qui les revisitent et les manipulent (Le Marec, 2001). Dans quelle mesure le terrain agit-il sur la production des concepts et

comment les travaille-t-il? C'est ce sur quoi mettent particulièrement l'accent certaines des contributions. Ainsi, sans questionner directement les effets du terrain, M. Cervulle et N. Quemener n'en interrogent pas moins la façon dont les outils conceptuels de « genre » ou de « race », tous deux sensibles, sont problématiques dès lors qu'ils sont utilisés comme des outils de mesure voulant saisir une réalité plus complexe que ce que laisse à présupposer leur usage, à tout le moins politique, médiatique ou marketing. Ainsi en est-il de la notion de « race » qui pose déjà en soi de « nombreuses difficultés méthodologiques, épistémologiques ou politiques » (chapitre 2) qui embarrassent le travail du chercheur. Il est par exemple interdit en France d'opérer des statistiques ethniques et d'identifier ainsi les minorités – *a contrario* de certains pays comme les États-Unis par exemple –, attendu que « l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978, actant la création de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), [interdit] de mettre ou de conserver en mémoire informatique "des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques [...]" » (*ibid.*). Il n'existe donc aucune nomenclature nationale pour identifier la « variable ethnoraciale » (*ibid.*), absence constituant un véritable obstacle pour la compréhension du monde social. Si les deux chercheurs n'abordent pas vraiment ce point, on peut néanmoins se demander comment, en l'absence de catégorisations, le chercheur peut procéder pour rendre intelligible le terrain qui s'offre à lui. C'est l'une des questions à laquelle parviennent des sociologues travaillant sur le sujet. Ainsi, Sarah Mazouz (2008), dans une enquête sur des jeunes essentiellement issus de l'immigration rencontrés dans un centre d'insertion professionnelle, avait-elle fait part de son malaise quant aux qualifications et aux catégorisations raciales, qui s'avéraient nécessaires sur son terrain. Bien que contrainte de reprendre des catégorisations parfois

revendiquées par les informateurs eux-mêmes (« algérien », « arabe », « musulman », « français », etc.), l'auteure n'en montrait pas moins comment le passage du terrain à l'écriture l'avait conduite à se saisir des références à la race, constituant des modalités d'expression des discriminations raciales vécues par les informateurs (*ibid.*). De son côté, la notion de « genre », encore que « terme sujet à conflits de définitions », précisent ici M. Cervulle et N. Quemener (chapitre 2), n'est pas sujette aux mêmes questions méthodologiques dans la mesure où « l'emploi de la variable homme-femme n'apparaît pas, en soi, comme un problème épistémologique du fait de l'objectivation de cette donnée par l'état civil » (*ibid.*). Pour autant, jugent les auteurs, cette donnée prend appui sur un modèle binaire qui tend à « rabattre la notion de genre sur le sexe » (*ibid.*), alors que le genre ne saurait traduire le sexe. Penser ainsi le genre, c'est naturaliser ce qui est construit et faire fi de la « socialisation du biologique et de la biologisation du social » (Bourdieu, 1998 : 9). C'est, rapporte Éric Fassin (2008), éviter les dérives du biologisme et permettre d'échapper alors à ses assignations biologiques. Au-delà, M. Cervulle et N. Quemener mettent en exergue le réductionnisme juridique de cette conception du genre qui établit une cohérence entre l'appartenance de sexe et l'identité de genre, cependant que la réalité du terrain montre bien l'existence d'une diversité d'identités de genre (Butler, 2005), comme en témoignent au reste les travaux sur les transsexuels (Fassin, 2008).

Le rôle du terrain dans la production théorique

Le terrain modifie les concepts mais aussi les théories. C'est l'exercice auquel s'emploie N. Bencherki dans son texte sur « l'ethnométhodologie et l'École de Montréal ». Prenant appui sur son terrain et sur la théorie de l'acteur-réseau – qui, construite

en France particulièrement dans le sillage des travaux de Bruno Latour et de Michel Callon, prend en compte les non-humains (objets) et les discours dans l'analyse de la situation –, N. Bencherki montre comment le courant de l'ethnométhodologie a pu s'enrichir et donner naissance à l'École de Montréal. En prenant pour exemple l'analyse d'une réunion du conseil d'administration d'une association de locataires dans un quartier défavorisé de Montréal, l'auteur indique que, pour analyser et comprendre cette situation de communication, il y a certes lieu de prendre acte des échanges verbaux des individus, mais aussi plus généralement de l'ensemble de leurs interactions qui les transcendent : interactions qui passent par les artefacts matériels au principe des échanges, tels que les documents qui, dans le cas présent, circulent au moment de la réunion. Tout comme les échanges, verbaux ou non, ces objets et le contexte dans lequel ils s'insèrent contribuent à performer la situation communicationnelle. Aussi, pour examiner la constitution des organisations et de leur action, l'École de Montréal constitue, pour N. Bencherki, une bonne approche car « tout en accordant une grande importance à l'étude du langage, [elle] reconnaît aussi le rôle joué par la matérialité dans l'interaction » et dans la stabilisation de l'organisation : « cette capacité à passer de l'action située, concrètement observable, et d'y montrer l'organisation (en tant qu'entité) et *l'organizing* (le processus d'organisation) à l'œuvre, est l'innovation principale de cette école originale, située à l'intersection des traditions de recherche françaises et américaines » (Bencherki, chapitre 5).

La place des informateurs dans La place des informateurs dans l'enquête de terrain

La question de la place qu'occupent les informateurs a souvent été au cœur des préoccupations du rapport que le chercheur entretient à son enquête. Sur ce plan, deux grandes

problématiques émergent : la question de la méconnaissance de soi – autrement dit de sa propre identité de chercheur –, et celle de sa position de domination. Sur le premier point, les anthropologues et ethnologues, notamment, ont parfois été accusés de prendre une telle distance avec leurs informateurs que leur ethnocentrisme culturel s'en trouvait conforté ; faisant dès lors obstacle à la compréhension des faits sociaux étudiés. On se rappelle qu'à propos de l'objectivation participante, P. Bourdieu avait évoqué « l'erreur » de Lévy-Bruhl consistant « à créer une distance insurmontable entre l'anthropologue et celui qu'il prend pour objet, entre sa pensée et la "pensée primitive", faute d'avoir su mettre à distance, en l'objectivant, sa pensée et sa pratique indigènes » (2003 : 51). Et de préciser : « L'ethnologue qui ne se connaît pas, qui n'a pas une connaissance juste de son expérience première du monde, met le primitif à distance, parce qu'il ne reconnaît pas en lui-même le primitif, la pensée prélogique. Ayant de sa propre pratique une vision scolastique, donc intellectualiste, il ne peut reconnaître la logique universelle de la pratique dans des modes de pensée et d'action (par exemple magiques) qu'il décrit comme prélogiques ou primitifs » (*ibid.*). Au-delà, objectiver son rapport à l'enquête, ce n'est pas seulement s'interroger sur la place du chercheur et de sa position occupée dans l'espace social ou académique, c'est aussi s'interroger sur la place des informateurs. Prenons comme exemple le terrain de l'ethnographie. Lorsque Jeanne Favret-Saada a fait son enquête sur la sorcellerie (1977), elle s'engage assurément à part entière – faisant montre d'une posture pleinement engagée – mais pour ce, elle accorde une place spécifique aux informateurs, les « prenant au sérieux », considérant qu'ils sont pourvus de qualités cognitives qui leur confèrent un rôle de premier plan dans le travail de l'enquête. Ainsi s'élève-t-elle assurément contre la prétendue position de supériorité du chercheur *a priori* doté du savoir théorique, *a contrario* des informateurs, supposés ne détenir qu'un seul savoir pratique. La place de l'informateur est une question qu'interrogent ici D. Douyère et J. Le Marec. La notion est toute-

fois discutée lorsqu'elle désigne tout enquêté – dans le sens que nous lui avons ci-dessus attribué – ce dernier désignant plutôt, pour les auteurs, un acteur du terrain rencontré. Dans cette perspective, un informateur serait « une personne qui, ayant, vis-à-vis de soi, une position particulière sur le terrain étudié, permet d'obtenir certaines informations sur celui-ci, en ouverture ou en marge de l'enquête » (chapitre 4). Mais quelle que soit la conception que l'on ait de l'informateur, enquêté-informateur dans une perspective plutôt ethnographique, ou informateur au sens que lui prêtent ici D. Douyère et J. Le Marec – c'est-à-dire dans le sens d'un « acteur » qui délivre des informations –, on reconnaît leur rôle pour aider à la compréhension de la recherche, à la construction de l'enquête, tout en étant néanmoins susceptible de la troubler, accorde D. Douyère, évoquant alors sa rencontre avec une religieuse bénédictine qui souhaiterait le convertir. Toujours est-il que, soulignent les auteurs, cette relation, pourtant productrice de connaissance, « disparaît le plus souvent dans ce qui est rendu visible de la recherche » (*ibid.*). Il y a cependant lieu de se demander, poursuivent les auteurs, si la relation ne disparaît pas car il y a rupture (épistémologique)? N'est-ce pas ainsi que la production peut se prévaloir de scientificité? Au sujet de l'ethnographie, J. Favret-Saada convenait que celle-ci « ne peut se désigner comme science qu'à la condition d'effacer la trace de ce que fut le travail sur le terrain » et que « le *texte* scientifique proprement dit [soit] consacré aux résultats du décodage opéré par l'ethnographe » (1977 : 52-53). La disparition de ces traces serait-elle nécessaire pour la production de l'analyse? Comme l'écrivent D. Douyère et J. Le Marec dans leur contribution à quatre mains dédiée aux savoirs vivants de l'enquête et à l'écriture de recherche, « cette "mise en jeu" de soi, dans la relation, produit des connaissances, et il doit alors se défaire de cette relation produite par l'outil qu'il est, dans cette recherche. [...] La relation est l'outil de travail du savoir de terrain. Cet outil produit des effets, provoque, développe et entraîne des choses, "ouvre" un monde mais doit disparaître ensuite » (chapitre 4). Et de conclure ce

point sur le fait qu'« il faut faire disparaître l'inévitable arme du crime : l'usage et la mobilisation de soi dans la relation productrice de sens » (*ibid.*). *In fine*, la réponse à cette alternative ne se trouverait-elle pas dans l'opération d'objectivation participante (Bourdieu, 2003), qui aurait pour visée de faire cas de la relation du chercheur et de l'informateur comme outil de production de la connaissance et de retransmettre, sinon indirectement, cet échange dans l'écrit scientifique ? Pourtant, si cette retransmission n'est pas toujours possible du fait des formats éditoriaux, elle l'est aussi compte tenu des difficultés – pratiques, méthodologiques, scripturales, scientifiques... – qui subsistent à rendre compte des savoirs qui se construisent dans le cadre et le contexte mêmes de l'enquête.

Les « savoirs » du terrain passés sous silence

La course à la productivité est un thème qui traverse aujourd'hui l'ensemble des sciences et il est certain que les procédures d'évaluation, que contribuent à construire et définir des organismes mis en place par les gouvernements tels que, entre autres, l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), y participent. Depuis une vingtaine d'années, on assiste en effet à une profusion des procédures d'évaluation – phénomène introduit particulièrement en Europe par le processus de Bologne en 1999 et encouragé par l'étendue des classements universitaires au niveau mondial –, s'agissant aussi bien d'organismes évaluateurs que d'agents soumis à l'évaluation, qui se caractérisent par les palmarès ou tous types de classements hiérarchiques¹⁰. Cette culture de

¹⁰ Sur cette thématique, voir par exemple : Bouchard (Julie), « La fabrique d'un classement médiatique de l'enseignement supérieur et de la recherche », *Quaderni*, n° 77, 2012, pp. 25-39 ; « Le classement : instrument de valorisation des universités parisiennes », *Hermès*, n° 66, 2013, pp. 199-205 ; « Les classements des établissements

l'évaluation tend à conduire à des logiques de professionnalisation, de standardisation et de technicisation dans la recherche qui laissent à penser qu'au fond, la pratique de recherche est indexée au nombre, à la quantité et concourent dès lors à passer sous silence toutes les productions qui ne sont pas reconnues sur un plan académique et à reléguer la pratique de recherche elle-même au second plan, au profit du poids bibliométrique de la publication et au détriment de la qualité même des travaux. Pourtant, la recherche se construit ailleurs que dans les productions académiques. Elle s'élabore dans des espaces informels et dans des espaces de production moins conventionnels que les productions académiques traditionnelles comme les séminaires, les plateformes d'édition en ligne, les carnets de recherche, les blogues, etc. remarquent D. Douyère et J. Le Marec dans leur contribution, soit autant de plateformes « qui publicisent des propositions et des échanges entre chercheurs, impubliables, et dont la valeur d'authenticité scientifique est pourtant ressentie comme inestimable » (Douyère, Le Marec, chapitre 4). La recherche se construit donc aussi hors des murs qui lui sont ordinairement dédiés, soutiennent les auteurs, selon lesquels la « publication académique ne rend compte que d'une très petite partie de ce qui se construit et de ce qui s'échange » (*ibid.*). La publication scientifique ne saurait, à elle seule, être le fruit de la pratique scientifique. À cela, s'ajoute le fait que la publication scientifique reste fortement tributaire « de formes de publication très normées, comme les articles, qui sont désormais devenus, même pour les lettres et les sciences humaines et sociales, une unité de classement et de quantification de la production de connaissances et de son évaluation selon des critères dits "d'excellence" » (*ibid.*). Or, les exemples abondent, attestent les auteurs, montrant que de

d'enseignement supérieur et de recherche : des miroirs déformants aux instruments de régulation », *Questions de communication*, n° 23, 2013, pp. 175-196.

nombreux travaux, transmis essentiellement par voie orale, n'en recèlent pas moins une valeur de recherche : « ce sont des notes de cours et des correspondances qui ont, plus que leurs ouvrages parfois inexistantes, assuré la postérité de Saussure, Mauss, Peirce, Lacan, à travers des réceptions qui, elles, ont été écrites et diffusées », précisent-ils (*ibid.*). Plus proches de nous, Baudouin Jurdant et Jean Devèze ont par ailleurs peu publié tandis que leurs travaux ont inspiré collègues et étudiants. Forts de ce diagnostic, D. Douyère et J. Le Marec ont le courage de stigmatiser ces normes en rendant hommage aux savoirs qui, produits dans le cadre de rencontres, de situations de communication ou le contexte de l'enquête sont rarement restitués dans les publications car ils se « prêtent difficilement à la mise en texte » (*ibid.*).

Recherche et productivité académique

Un autre aspect instruit ici concerne le développement de la recherche contractuelle qui pourrait mettre en péril la liberté du chercheur : « cette garantie de liberté contre des pressions provenant d'une "demande sociale" diversement incarnée, qui recouvre parfois purement et simplement l'autorité d'un financeur, suscite cependant ce qu'on appellera une rigueur ou une normativité académique qui peuvent parfois sembler antinomiques au principe de liberté », concèdent D. Douyère et J. Le Marec (chapitre 4). Cette logique technique de pilotage de la recherche, qui répond parfois à un impératif productiviste, ne permet pas de questionner l'ensemble des contours de l'enquête, à savoir les dimensions qui y président et l'ensemble des savoirs informels qui participent de sa construction alors que, comme ils le soulignent « ce sont les étapes de rencontre préalables ou concomitantes au choix des terrains et des modalités d'enquête qui à la fois construisent et font apparaître des liens heuristiques entre l'enquête et son objet » (*ibid.*). Ces contraintes de financement sont également évoquées par A. Coutant et J.-C.

Domenget qui, dans leur contribution sur «un cadre épistémologique pour enquêter sur les dispositifs sociotechniques d'information et de communication», montrent comment un courant comme la sociologie des usages a été confronté à une recherche commanditée « comportant le risque que le cadrage des problématiques échappe au moins partiellement aux chercheurs pour répondre davantage aux questions commerciales ou politiques des commanditaires » (Coutant, Domenget, chapitre 9); une situation ayant au demeurant poussé certains chercheurs à se démarquer du modèle diffusionniste implanté par les opérateurs économiques. Si tout un courant de la recherche s'est prémuni contre cette instrumentalisation de la recherche, l'analyse des usages n'en reste souvent pas moins tributaire de programmes qui exigent de recourir « à de nombreuses méthodologies et cadres d'analyse supposant des moyens financiers, une temporalité des échéances de remise de résultats et d'importantes équipes structurées autour de ces programmes » (*ibid.*). Il s'agit là d'autant de conditions qui confrontent « les chercheurs aux risques suscités d'instrumentalisation de leurs recherches et de cadrage des problématiques en réponse à des demandes sociales davantage qu'à des préoccupations scientifiques » (*ibid.*).

Tout bien considéré, force est de se demander si, dans ce contexte, la productivité et la course à la hiérarchisation – dont les financements par contrats de recherche tendent à faire le lit – ne concourent pas à affecter tant les pratiques de recherche que l'essence fondamentale de la recherche en SHS, et particulièrement le processus dialectique entre théorie et terrain dans lequel elle réside.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bachimont (Bruno), « L'intelligence artificielle comme écriture dynamique: de la raison graphique à la raison

computationnelle », Petitot (Jean), Fabbri (Paolo) dir., *Au nom du sens*, Paris, Grasset, 2000, pp. 290-319.

Bélisle (Claire), Bianchi (Jean), Jourdan (Robert), *Pratiques médiatiques : 50 mots clés* », CNRS Éditions, 1999.

Berthelot (Jean-Michel), *Les vertus de l'incertitude – Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF, 1996.

Bouchardon (Serge), *Littérature numérique : le récit interactif*, Paris, Hermès Science, 2009.

Bourdeloie (Hélène), « L'appropriation des dispositifs d'écriture numérique en questions », in Dang Nguyen (Godefroy), Créach (Priscillia) dir., *Le numérique en sociétés*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 257-278.

Bourdieu (Pierre), « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 105, 2003, pp. 43-58.

Bourdieu (Pierre), *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

Désveaux (Emmanuel), Fornel (Michel de) dir., *Faire des sciences sociales – Généraliser*, Paris, éditions de l'École des Hautes Études en Science Sociales, 2012a.

Désveaux (Emmanuel), Fornel (Michel de) dir., « Généraliser ou le perpétuel dépassement », Désveaux (Emmanuel), Fornel (Michel de) dir., *Faire des sciences sociales – Généraliser*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Science Sociales, 2012b, pp. 13-27.

Fabiani (Jean-Louis), « La généralisation dans les sciences historiques. Obstacle épistémologique ou ambition légitime ? », *Annales – Histoire, sciences sociales*, n° 1, pp. 8-28.

Fassin (Éric), « "L'empire du genre" – L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, 2008, vol. 3 n° 187-188, pp. 375-392.

Favret-Saada (Jeanne), *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.

Granjon (Fabien), « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication », in George (Éric), Granjon (Fabien) dir., *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare & Martin, 2014.

Haag (Pascale), Lemieux (Cyrille) dir., « Critiquer : une nécessité », in Haag (Pascale), Lemieux (Cyrille) dir., *Faire des sciences sociales – Critiquer*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Science Sociales, 2012, pp. 13-27.

Jouët (Josiane), « Des études sur la télématique aux *Internet Studies* », in Denouël (Julie), Granjon (Fabien) dir., *Communiquer à l'ère numérique – Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2011, pp. 44-90.

Jouët (Josiane), Le Caroff (Coralie), « L'observation ethnographique en ligne », in Barats (Christine) dir., *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, pp. 147-160.

Le Marec (Joëlle), *Ce que le terrain fait aux concepts : vers une théorie des composites*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 7 Diderot, 2001.

Mauger (Gérard), « La situation d'enquête », *Informations sociales*, n° 47, 1995, pp. 24-31.

Mazouz (Sarah), « Les mots pour le dire – La qualification raciale, du terrain à l'écriture », in Fassin (Didier), Bensa (Alban), *Les politiques de l'enquête – Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 81-98.

Monnoyer-Smith (Laurence), « Pour une épistémologie complexe des Sic, XVIe congrès de la SFSIC, 11-13 juin 2008, Compiègne, http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?rubrique4 (consulté le 2 septembre 2013).

Olivesi (Stéphane) dir., *Introduction à la recherche en Sic*, Grenoble, Pu., 2007.

Passeron (Jean-Claude), *Le raisonnement sociologique – L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

Vieira (Lise), Pinède (Nathalie W.), « Internet et les théories du chaos », *Communication & langages*, n° 124, 2000, pp. 58-74.